ENQUETE PUBLIQUE
OBSERVATIONS DU PUBLIC
PARC EOLIEN SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE DORENGT

Observation n°5 – 3 décembre 2018

Monsieur le commissaire enquêteur,

Pourquoi la société ENERTRAG AG envisage-t-elle d'installer trois éoliennes aussi près des habitations, alors qu'il y a partout en France de grandes plaines agricoles disponibles ?
Nos grands-pères et nos grands-oncles se sont battus et certains ont laissé leur nom sur le monument aux morts du village pour nous léguer ces maisons : pourquoi cette société pourrait-elle les dévaloriser et détruire la qualité de vie de leurs habitants ?
ENERTRAG choisit la facilité en faisant signer les premiers agriculteurs qui acceptent, sans se préoccuper des conséquences :
Les emplacements n° 1, n° 2 et n° 3 sont beaucoup trop près des habitations.
Les emplacements n° 4, n° 5 et n° 6 semblent être à une distance suffisante.
Le potentiel touristique de Dorengt en souffrira probablement, la question étant de savoir si ces implantations sont raisonnables alors qu'il existe partout de grandes plaines agricoles disponibles.

En espérant que vous prendrez en compte le point de vue des habitants de Dorengt, et le fait qu'il est facile pour cette société d'implanter trois de ses éoliennes ailleurs sans que les bénéfices de ses actionnaires en souffrent, alors qu'elles constitueraient une catastrophe pour les habitants du village, je vous prie d'agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de mes sentiments distingués.